Document d'informations clés

ATM PATRIMOINE

Part C - ISIN : FR001400BUE7

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	ATM Patrimoine
Nom de l'initiateur du produit :	Auris Gestion (la « Société de Gestion »)
ISIN :	FR001400BUE7
Site web :	www.aurisgestion.com

Appelez le +33 (0)1 42 25 83 40 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Auris Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Auris Gestion est agréée en France sous le numéro GP-04000069 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 16 avril 2026.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

DURÉE

La durée du produit est de 99 ans à compter de sa constitution. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

OBJECTIFS

Le produit a pour objectif cible de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, i.e. 40% MSCI World TR EUR + 40% Bloomberg Barclays Global Aggregate TR EUR-H + 20% Bloomberg Barclays Global High Yield TR EUR-H, dans le cadre d'une gestion de type discrétionnaire. Les différentes composantes de l'indicateur de référence s'entendent dividendes/coupons réinvestis.

L'indicateur de référence est l'indice composite suivant : 40% MSCI World TR EUR + 40% Bloomberg Barclays Global Aggregate TR EUR-H + 20% Bloomberg Barclays Global High Yield TR EUR-H. L'indicateur de référence est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. La composition du produit peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indicateur de référence.

L'univers d'investissement du produit est défini par l'ensemble des titres de capital, titres de créance (souverains, entreprises, investment grade, et dans la limite de 30% de l'actif net en titres high yield - à caractère spéculatif ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion) et des instruments monétaires ayant trait à toutes zones géographiques (y compris pays émergents dans la limite de 30% de l'actif net) et libellés en toutes devises, étant entendu que le risque de change du produit ne saurait dépasser 40% de l'actif net.

Le produit sera investi au travers d'OPC et/ou de contrats financiers correspondant à son univers d'investissement. Il pourra, par ailleurs, comprendre accessoirement (dans la limite de 20% de l'actif net) des produits structurés actions (sur indices actions) ou de crédit (sur l'indice iTraxx Main uniquement). La détention d'actions en direct sera, quant à elle, limitée à 20% de l'actif net (maximum). De même, la détention en direct d'obligations, autres titres de créances et instruments du marché monétaire sera limitée à 20% de l'actif net (maximum).

Le produit est géré dans une optique d'allocation tactique. Ainsi, en concertation avec le Conseiller, la Société de Gestion pourra ajuster de manière discrétionnaire et selon les contraintes du présent prospectus, les expositions du Fonds aux différentes classes d'actifs notamment via le recours aux produits dérivés. Ces ajustements, notamment en matière de couverture, pourront prendre des amplitudes assez fortes dans le cadre de mouvements tactiques plus ou moins ponctuels.

Le Conseiller peut, par ailleurs, émettre des recommandations relatives à l'allocation du portefeuille qui seront analysées par l'équipe de gestion. Cette dernière s'assurera notamment de la cohérence de ces recommandations avec l'allocation tactique choisie, par la société de gestion, pour le Fonds. La sélection des sous-jacents intégrés à l'actif du Fonds prendra ainsi en compte les recommandations du Conseiller étant précisé que ces recommandations seront non liantes, la société de gestion restant totalement discrétionnaire et indépendante dans la validation des recommandations reçues et dans le déploiement effectif de la stratégie d'investissement du produit et notamment des sous-jacents à intégrer.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs s'effectue en respectant les contraintes d'exposition suivantes :

- Actions de toute taille de capitalisation et de tous secteurs : de 0% à 60% de l'actif net [avec toutefois (i) une limite de 30% sur les actions de petite capitalisation boursière, à savoir inférieure à 1 milliard d'euros et (ii) une exclusion des actions de micro-capitalisation boursière, i.e. inférieure à 250 millions d'euros.
- Obligations et instruments du marché monétaire : de 0% à 100% de l'actif net, avec une limite de 30% sur les titres dits « high yield » (titres spéculatifs ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la Société de Gestion) et à 10% aux obligations contingentes convertibles (dites « CoCos »). L'exposition entre dette privée et dette publique n'est pas déterminée à l'avance et variera en fonction des opportunités de marché. La fourchette de sensibilité du portefeuille aux variations de taux d'intérêt est comprise entre -1 et +6.
  Il est précisé que la sélection et le suivi des titres, l'équipe de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.
- Matières premières : de 0% à +30% de l'actif net, via des contrats financiers sur indices éligibles de matières premières (pétrole, or, autres métaux précieux, …) ou encore des ETF (Exchange Traded Funds) portant sur ces mêmes indices (par exemple, des trackers sur compagnies minières de la zone OCDE). L'exposition aux matières premières sera exclusivement indirecte et respectera la réglementation en vigueur relative aux OPCVM.

Aucune contrainte sectorielle et/ou géographique n'est prévue, sauf en matière d'exposition sur les pays émergents qui sera comprise dans une fourchette allant de 0% à 30% de l'actif net.

Affectation des revenus : Capitalisation.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Ce produit s'adresse à tous souscripteurs : personnes physiques ou personnes morales (entreprises, associations, institutionnels), qui recherchent un placement sur une durée supérieure à 3 ans, qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Ce produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est CACEIS Bank. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 9 heures auprès du dépositaire, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier officiel : EURONEXT). Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture du jour (J), et sont réglées le troisième jour de bourse ouvré suivant.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la Société de Gestion Auris Gestion, 157 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par email contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scenarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.aurisgestion.com/fonds.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et un indice de substitution approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement		**3 ans EUR 10 000**	
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 3 ans**
Scénarios			
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 8 450	EUR 7 470
	Rendement annuel moyen	-15.5%	-9.3%
Défavorable[1]	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 8 450	EUR 9 050
	Rendement annuel moyen	-15.5%	-3.3%
Intermédiaire[2]	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 10 150	EUR 10 530
	Rendement annuel moyen	1.5%	1.7%
Favorable[3]	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	EUR 11 720	EUR 12 350
	Rendement annuel moyen	17.2%	7.3%

[1] Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et juin 2024.

[2] Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2015 et janvier 2018.

[3] Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2018 et décembre 2021.

Que se passe-t-il si Auris Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis.

Investissement de EUR 10 000	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 3 ans**
Coûts totaux	EUR 280	EUR 893
Incidence des coûts annuels (*)	2.8%	2.8%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.5% avant déduction des coûts et de 1.7% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	N/A
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.70% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation.	EUR 270
Coûts de transaction	0.10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 10
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20% TTC de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence (40% MSCI World TR EUR + 40% Bloomberg Barclays Global Aggregate TR EUR-H + 20% Bloomberg Barclays Global High Yield TR EUR-H). Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 années.

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 9 heures auprès du dépositaire CACEIS BANK (Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge ; Adresse postale : 12 place des Etats-Unis – CS 40083 – 92459 Montrouge Cedex), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier officiel : EURONEXT). Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture du jour (J), et sont réglées le troisième jour de bourse ouvré suivant.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du produit.

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du produit dite de « Swing Pricing ». Ce mécanisme de gestion de la liquidité est détaillé dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

AURIS GESTION, 157 boulevard Haussmann, 75008 PARIS
Site web: www.aurisgestion.com
contact@aurisgestion.com

Ou en cas de désaccord persistant, le client pourra prendre contact avec le médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 02. Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur www.amf-france.org rubrique « Médiateur ».

Autres informations pertinentes

Ce produit est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

D'autres documents d'information du produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la Société de Gestion Auris Gestion, 157 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, par email contact@aurisgestion.com ou sur le site internet www.aurisgestion.com.

Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs.

Les détails de la politique de rémunération de la Société de Gestion sont disponibles sur le site internet www.aurisgestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du produit ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit bénéficie des recommandations d'un ou plusieurs Conseillers désignés dans le prospectus. Ce ou ces Conseillers peuvent par ailleurs utiliser ce produit dans leurs allocations recommandées à leurs propres clients et être rémunérés à cette fin par des plateformes de distribution. Pour plus de renseignements sur cette situation, merci de vous référer au prospectus et de contacter votre conseiller habituel.